



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radiologues

Question écrite n° 41803

Texte de la question

Mme Valérie Lacroute attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des radiologues français. La radiologie est la branche de la médecine qui a le plus progressé depuis quarante ans. L'évolution du métier de radiologue se fait vers davantage d'expertise, de compétences et de spécificités. Ces progrès ont un coût. Les investissements en radiologie sont les plus élevés parmi toutes les spécialités : près de 2 millions d'euros pour une IRM (imagerie par résonance magnétique nucléaire), 1,2 million d'euros pour un scanner, 100 000 euros pour un échographe. Maintenir cette qualité d'exercice demande des investissements considérables, alors même que les forfaits techniques sont parmi les plus faibles d'Europe et vont être encore amputés. Des plans d'économie purement comptables sont prévus dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013, avec des décotations massives des tarifs opposables pour les examens IRM, scanners, échographiques et radiographiques, allant jusqu'à -20 %. Ce plan d'économie apparaît comme une réponse inadaptée et purement comptable. Elle ne tient pas compte de l'évolution de l'exercice de la médecine. Elle lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour garantir la qualité du secteur de la radiologie en France.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Lacroute](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41803

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11486